



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 mars 2021

REPORT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES À BOUVILLE ET À CLÉON

Dans les 19 départements concernés par des mesures renforcées compte tenu de leur situation sanitaire, le Ministère de l'Intérieur a demandé ce jour aux préfets concernés de reporter toutes les élections municipales partielles qui étaient organisées jusqu'au 18 avril.

Le département de la Seine-Maritime appartient à ce groupe de 19 départements.

Par conséquent, les élections prévues dans les communes de Bouville et de Cléon en Seine-Maritime les dimanches 11 et 18 avril prochains sont reportées.

Des arrêtés annulant la convocation des électeurs dans ces deux communes seront publiés au recueil des actes administratifs.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex